

Des permis piéton et Internet pour les CE2 et CM2

Mardi matin, les écoliers de CE2 et CM2 ont reçu, de la part des maires Raymond Carville et Clémentine Mouchel et de la gendarme Charlène Rouillon, le permis piéton et le permis Internet. Sur les 23 élèves de CM2, 22 élèves l'ont obtenu, « **l'un d'entre eux était absent** », signale la gendarme, « **onze élèves sur douze en CE2 pour le permis piéton** », ajoute Charlène Rouillon.

Après la remise des permis, la gendarme a insisté sur l'accès à Internet : « **Si vous rencontrez des difficultés, dites-le pour préserver tout le monde.** »

« **Les réseaux sociaux sont interdits aux moins de 13 ans. Le non-accès, c'est pour vous protéger** », mentionne le directeur de l'établissement, Renaud de Lavenne.

« **La raison, c'est que vous n'avez pas le discernement nécessaire** », ajoute la gendarme. Des propos renforcés par Clémentine Mouchel : « **Soyez prudents. Sur les réseaux sociaux, les propos prêchent le faux pour savoir le vrai.** »

